

LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE A L'ENSArchitecture de Nancy

LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES RECHERCHE ET PROFESSION

Le « Fonds de développement des initiatives recherche et profession » (FDIRP) a été créé afin de soutenir vos projets de recherche sur diverses thématiques en collaboration avec les projets scientifiques de nos deux laboratoires de recherche (le CRAI, Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie et le LHAC, Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Depuis sa création en 2012, le FDIRP a soutenu 6 actions proposées par nos enseignants, nous souhaitons continuer et développer cette initiative. Afin de vous faire bénéficier du soutien du FDIRP, vous êtes invités à proposer des actions de recherche sur des thématiques qui vous intéressent, peu ou pas présentes dans les projets scientifiques de nos deux laboratoires de recherche.

FDIRP

Depuis 2011, le conseil d'administration de l'ENSArchitecture de Nancy a pris l'initiative de renforcer et de développer la mission de recherche, notamment dans ses liens avec les métiers.

Un « Fonds de développement des initiatives recherche et profession (FDIRP) a été créé afin de vous aider à développer diverses thématiques de recherche en collaboration avec les projets scientifiques de nos deux laboratoires de recherche.

Le soutien des actions de recherche des enseignants a pour objectif de développer le domaine de recherche de l'établissement.

AIDE FINANCIÈRE

Chaque année le Conseil d'administration détermine le montant final du FDIRP à partir du bilan de l'année écoulée et d'un projet pour l'année à venir.

Le FDIRP est un fond complémentaire à d'autres ressources et ne devrait excéder 50% du budget prévisionnel des projets déposés. Les autres financements devront être recherchés auprès de partenaires extérieurs identifiés par les porteurs des projets en accord avec l'établissement.

THÈMES

Le Comité Scientifique et le Comité Professionnel soutiennent cette initiative et ont déterminé des domaines prioritaires de recherche, correspondant aux évolutions actuelles des champs d'intervention des architectes.

Vous pouvez proposer une thématique de recherche qui s'inscrit dans un ou plusieurs des thèmes proposés.

Les thèmes sont disponibles auprès de la direction Recherche et Métiers.

PROCÉDURE

Vous êtes enseignants titulaires ou contractuels de l'ENSArchitecture Nancy, vous pouvez déposer un dossier de proposition de recherche auprès de Sophie Chabot, directrice de la Recherche et des Métiers. Pour un appui méthodologique, nous vous conseillons de prendre contact avec l'un des enseignants-chercheurs exerçant au sein de nos deux laboratoires de recherche.

Les dossiers sont expertisés par les Comités scientifique et professionnel qui examinent les propositions, formulent un avis et classent par ordre de priorité les propositions à l'intention de la Direction.

Les recherches effectuées font l'objet d'un rapport d'activité qui rend compte des principaux résultats, de leur diffusion, des perspectives de valorisation ainsi que des recettes et dépenses engagées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Résumé du projet (250 à 300 mots)

2. Le projet de recherche détaillé (1 à 2 pages A4)

- Problématique générale et hypothèses de recherche et état de l'art (bibliographie)
- Objet d'étude et terrain d'investigations
- Objectifs en termes d'innovation pédagogique, d'expérimentation projectuelle ou de construction théorique

3. Les principes méthodologiques (1 à 2 pages A4)

- Démarche
- Dispositif retenu pour l'évaluation interne et les hypothèses de développement

4. Les perspectives de valorisation (1 page A4)

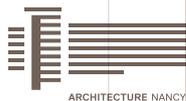
- Diffusion et publication des produits de la recherche
- Valorisations pédagogiques, dans les milieux scientifiques ou professionnels

5. L'équipe de recherche (1 à 2 pages A4)

- Nom et qualité du responsable scientifique de l'équipe (un enseignant de l'école d'architecture)
- Composition éventuelle de l'équipe de recherche

6. Calendrier, budget, résumé (1 à 2 pages A4)

- Calendrier estimatif et phasage
- Esquisse budgétaire et sources de financement



ARCHITECTURE NANCY

2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex
T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

établissement public
à caractère administratif
siret 195 401 351 000 26
code APE 803 Z



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

